

ANNEXE 1

DESCRIPTION DES COMPOSANTES DES INDICATEURS D'EFFICIENCE

1 ***Charges d'exploitation nettes (CEN)***

2 Les charges d'exploitation nettes représentent les coûts directement associés à
3 la gestion courante des activités du Distributeur, tel que présentés à l'état des
4 résultats de la division.

5 Les charges d'exploitation nettes diffèrent donc des "Charges d'exploitation"
6 présentées ailleurs dans la preuve. La différence résulte des éléments suivants :

- 7 • l'exclusion des frais corporatifs (ne sont pas imputés sur une base de
8 consommation directe par activité) ;
- 9 • l'exclusion du crédit / charge de retraite ;
- 10 • l'inclusion des récupérations de coûts ;
- 11 • l'exclusion des CEN des réseaux autonomes.

12 Les CEN incluent les éléments suivants :

- 13 • charges brutes directes (main d'œuvre + autres charges directes - revenus
14 de récupération de coûts) ;
- 15 • charges de services partagés ;
- 16 • déduction faite des coûts capitalisés.

17 ***Coût total des processus Distribution et Services à la clientèle***

18 Le coût total des processus représente toutes les dépenses nécessaires à la
19 réalisation des activités propres au Distributeur. Il exclut les dépenses sur
20 lesquelles le Distributeur n'exerce pas de contrôle direct, tels les coûts
21 d'approvisionnement en électricité et du service de transport.

1 Le coût total des processus inclut les éléments suivants :

- 2 • charges d'exploitation nettes (telles que décrites ci haut) ;
- 3 • crédit / charge de retraite ;
- 4 • achats de combustible ;
- 5 • amortissement, taxes, frais corporatifs ;
- 6 • coût du capital (selon le taux de rendement accordé sur la base de
- 7 tarification moyenne 13 mois).

8 Déduction faite des éléments suivants :

- 9 • coût relatif au PGEÉ (charge d'amortissement et coût du capital) ;
- 10 • coût relatif aux frais reportés du tarif BT (charge d'amortissement et coût
- 11 du capital) ;
- 12 • facturation externe émise ;
- 13 • facturation interne émise ;
- 14 • crédit d'intérêts relié au remboursement gouvernemental ;
- 15 • coût total des réseaux autonomes.

16

17 ***Immobilisations en exploitation nettes (IEN)***

18 Pour les fins des indicateurs d'efficience, les immobilisations en exploitation
19 nettes incluent :

- 20 • la valeur comptable nette des immobilisations en exploitation
- 21 au 31 décembre excluant les immobilisations des réseaux autonomes ;
- 22 • la valeur comptable nette des actifs incorporels au 31 décembre excluant
- 23 les actifs incorporels des réseaux autonomes.

1 Les actifs incorporels sont inclus dans le calcul des immobilisations en
2 exploitation, compte tenu de leur contribution aux processus d'affaires de la
3 division et de l'importance de ces projets pour les années à venir (ex: Projet SIC
4 et Dcartes). Avant 2002, ces actifs étaient d'ailleurs regroupés sous la rubrique
5 «Immobilisations en exploitation».

6 ***Équivalent temps plein (ETC) et effectif moyen***

7 Pour les années 2005 et suivantes, le concept de l'ETC a été utilisé. Il est établi
8 en fonction du nombre d'heures rémunérées dans l'année compte tenu des
9 heures de travail théoriques prévues aux conventions collectives ou au contrat
10 de travail de chaque groupe d'employés. La pièce HQD-7, Document 4 de la
11 présente cause tarifaire traite du ce concept, tel que souhaité par la Régie dans
12 sa décision D-2004-47.

13 Pour les années 2001 à 2004 le concept de l'effectif moyen a été conservé.
14 L'effectif moyen est calculé sur la base de la moyenne des douze relevés
15 périodiques de fin de mois.

16 Pour le calcul des indicateurs d'efficience, les employés des réseaux autonomes
17 ont été exclus (pourcentage de l'ETC du processus Distribution – nouvelle
18 structure : 5 % - ancienne structure : 7 % et 3 % de l'ETC du Distributeur). Les
19 employés reliés au PGEÉ ont été exclus également.

20 ***Abonnements***

21 Pour les fins d'efficience, les abonnements comprennent ceux relatifs à la
22 clientèle québécoise au 31 décembre de chaque exercice financier, tels que
23 publiés au Rapport annuel de l'entreprise. Ils excluent les abonnements relatifs
24 aux réseaux voisins liés aux activités de l'unité d'affaires Marché de gros (non
25 sous la responsabilité du Distributeur), mais incluent les abonnements des
26 réseaux autonomes (ne représentent que 0,4 % des abonnements totaux).

1 Le dénombrement comprend les abonnements actifs et vacants, et reflète l'effet
2 multiplicateur des tarifs DM (logements multiples).

3 ***Ventes en GWh normalisées (effet température)***

4 Elles représentent les ventes totales publiées relatives à la clientèle du
5 Distributeur, redressées afin d'exclure l'impact des écarts de température par
6 rapport aux conditions climatiques moyennes.

7 ***Ventes en GWh normalisées transitant par le réseau de distribution***

8 Elles représentent les ventes totales normalisées transitant par le réseau de
9 distribution. Elles excluent donc toutes les ventes du Distributeur qui ne transitent
10 que par le réseau de TransÉnergie, telles que les ventes aux alumineries.

11 ***Kilomètres de lignes (moyenne tension)***

12 Le nombre de kilomètres de lignes représente la longueur totale du réseau
13 moyenne tension appartenant au Distributeur, tel que publié au Rapport annuel
14 de l'entreprise.

15 Les kilomètres des réseaux autonomes (environ 750 km) n'ont pas été exclus et
16 ne représentent que 0,7 % des kilomètres totaux.